

CHARLES-LOUIS ANDRÉ,

MEMBRE EFFECTIF.

Le 1^{er} juin 1881, la commune de Marcq pleurait la mort de son zélé pasteur, notre collègue Charles-Louis André. — La maladie m'a empêché, à l'assemblée générale du mois de décembre dernier, de rappeler le souvenir de cet excellent ami. Bien que l'heure de cette triste séparation soit déjà éloignée, je ne veux pas me dispenser de présenter une rapide biographie du défunt.

Charles-Louis André naquit à Everbecq, de Pierre-Joseph André et Marie-Claire Delgrange, dans le courant de l'année 1825. Ses parents appartenaient à la classe des cultivateurs. Ils comprenaient heureusement tout le prix d'une bonne éducation et ils ne reculèrent devant aucun sacrifice pour procurer à leur fils une sérieuse et solide instruction. Charles-Louis André, après avoir étudié pendant une année au collège épiscopal de Grammont, fut placé au séminaire de Bonne-Espérance où il termina ses études avec le plus grand succès.

Poussé vers le sacerdoce par une inclination qui remontait à ses premières années, il se livra aux études théologiques, et après les épreuves ordinaires, il fut ordonné prêtre l'an 1851, en la ville épiscopale, par Monseigneur l'Évêque de Tournai.

Charles-Louis André entra immédiatement dans le ministère

paroissial et il fut envoyé en qualité de vicaire résident d'Acren-Saint-Martin, au Bois d'Acren. Notre collègue, en arrivant à ce poste, ne trouva qu'une modeste chapelle fondée récemment par M. François-Benoit Seghers de Biévène, en souvenir d'Élisabeth Vanderkelen, sa mère et d'autres membres de sa famille. Elle ne répondait nullement aux besoins spirituels de la commune, qui, avant 1794, comptait deux paroisses (1). André conçut l'idée de substituer à ce temple insuffisant une véritable église et chercha résolument les moyens matériels de réaliser ce projet. Des administrations publiques il ne pouvait rien attendre. Il n'y avait donc que le concours complet des habitants et l'intervention de généreux bienfaiteurs qui pussent l'aider à mener son projet à bonne fin. André ne se découragea point et demandant à chacun le secours qu'il pouvait donner, il parvint à ériger une église, si pas monumentale, au moins spacieuse et convenable. Il meubla le nouveau temple et grâce à des démarches nombreuses, parvint, en 1854, à faire ériger l'annexe en paroisse distincte, sous le patronage de Saint Géréon.

Charles André fut le premier curé de la nouvelle paroisse, et il y demeura jusqu'en 1864, époque où il devint curé de Marcq-lez-Enguien.

Je n'ai pas à rappeler ici le zèle du pasteur dans sa nouvelle et importante paroisse ; je n'ai pas à signaler les œuvres qu'il a établies, ni le bien qu'il a pu faire aux âmes durant une carrière pastorale trop vite brisée. Son souvenir est encore vivant parmi ses paroissiens et l'hommage qu'ils rendent encore journallement à sa mémoire démontre, mieux que les plus éloquents discours, les services qu'il a rendus à chacun.

(1) Déjà au XII^e siècle, le village d'Acren comprenait deux paroisses ; dans une bulle du 15 septembre 1179 par laquelle le pape Alexandre III confirme à l'abbaye de Ghislenghien la possession de ses biens, il est fait mention de la paroisse d'Acren-Saint-Martin, *Akerne superior* et de celle d'Acren-Saint-Géréon, *Akerne inferior*. — DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 617.

Sous des dehors modestes, Charles-Louis André cachait une profonde érudition. Sans prétention à la science universelle, il aimait à s'éclairer des lumières des hommes compétents et il s'assimilait merveilleusement les enseignements qu'il en recevait. La mort est venu nous le ravir dans la force de l'âge et il n'est pas téméraire de dire que, s'il avait pu vivre quelques années encore, nous aurions trouvé en lui un collaborateur sérieux, qui nous eut renseigné soigneusement sur le passé de son intéressante paroisse.

Nous nous proposons de vous présenter un jour quelques notes sur l'église et l'ancien château de Marcq. Nous devons pour aujourd'hui nous borner à dire, à la louange du défunt, que, dans les restaurations qu'il a exécutées à la belle église de Marcq, il a eu grand soin de conserver le cachet primitif des constructions. Il se proposait même de demander à un homme spécial un projet complet de restauration, quand la maladie est venue l'abattre pour le conduire bientôt après au tombeau. — Charles-Louis André vit sans effroi la mort s'approcher, et, fortifié par les Sacrements de cette religion dont il fut un ministre zélé, il s'endormit dans le Seigneur le 1^{er} juin 1881. J'ai perdu en lui un excellent ami ; vous tous, Messieurs, un collègue qui était appelé à collaborer utilement à vos travaux. Aussi nous ferons-nous un devoir de garder pieusement son souvenir.

HENRI DE CORDES.

Lu en assemblée générale du 21 décembre 1882.